



GUIDE DU PARENT 2026

CAMP DE LA RELÂCHE

ARRIVÉES ET DÉPARTS

L'accueil des enfants se fera aux portes près du terrain de soccer à l'arrière du CAPS (voir « accueil » sur le plan de la page 3). Vous pourrez stationner votre voiture et venir reconduire votre enfant à l'intérieur. Un animateur vous accueillera pour prendre la présence de votre enfant et le diriger à son arrivée. L'accès à l'accueil se fait par le boulevard des Récollets, face au pavillon DLS (centre de formation professionnelle Bel-Avenir) ou par l'entrée du Boulevard des Forges.

Au départ de l'enfant, l'adulte responsable devra présenter une pièce d'identité afin de valider qu'il peut quitter avec l'enfant. Vous devez noter les personnes autorisées à quitter avec votre enfant dans votre [portail en ligne](#) dans l'onglet dossier personnel, autorisations parentales pour chaque enfant.

Si vous devez venir porter ou chercher votre enfant entre 9h et 16h, veuillez aviser l'animateur responsable à la table d'accueil ou nous écrire au minipats@uqtr.ca.

Le CAPS n'est pas responsable des contraventions qui vous seraient données en raison de l'utilisation d'une aire de stationnement.

HORAIRE DE LA JOURNÉE ET SERVICE DE GARDE

Le service de garde aura lieu dans les gymnases. Il est disponible de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30. Il y aura quelqu'un pour vous accueillir à la table d'accueil.

Les activités dirigées auront lieu de 9h à 16h.

****Des frais de 1\$ par minute de retard sont appliqués.***

FICHE MÉDICALE

Si l'enfant a des allergies, des restrictions alimentaires, une maladie nécessitant l'administration d'un médicament ou toute autre condition pertinente à connaître pour le déroulement du camp de jour, il faut s'assurer d'avoir rempli la fiche médicale de l'enfant sur le [portail en ligne](#) et d'avoir remis les médicaments à l'animateur responsable à l'accueil. Aucun médicament ne doit rester dans le sac à dos de l'enfant.

CONSEILS SANTÉ

Afin de limiter la transmission, en cas de présence de fièvre, il est préférable de rester à la maison et en présence de toux ou de mal de gorge, il est recommandé de porter un masque.

Aucune tolérance pour les comportements suivants : tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire, cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.

Il est recommandé que les enfants se lavent les mains avant de quitter la maison le matin. Des stations de lavage de mains seront aussi mises à disposition à des endroits stratégiques du camp.

POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

Notre politique de tolérance zéro établit les règles de conduite attendues et les conséquences applicables en cas de comportements jugés inacceptables.

Comportements visés :

1. Violence physique ou verbale
2. Harcèlement, discrimination ou propos haineux
3. Refus répété d'obéir aux consignes du personnel
4. Actes de vandalisme ou dommages intentionnels aux installations ou au matériel
5. Tout autre comportement jugé dangereux, perturbateur ou irrespectueux

Étape 1 – Avertissement écrit

Étape 2 – Avertissement écrit avec expulsion d'une journée

Étape 3 – Expulsion pour le reste de la semaine

Étape 4 – Expulsion du camp

La politique complète est disponible sur notre site web dans l'onglet « camp d'été ».

MATÉRIEL À APPORTER

Les essentiels à avoir dans son sac à dos à tous les jours sont :

- Un habit de neige
- Des bottes
- Des vêtements de sport
- Des espadrilles
- Un chandail à manches longues
- Un maillot de bain
- Un bonnet de bain **(obligatoire)**
- Une serviette
- Des sandales pour la piscine
- Une bouteille d'eau
- Des collations
- Du matériel pour le service de garde (livre, crayons à colorier, etc.)



Les collations contenant des noix et des arachides sont interdites dû aux allergies. De plus, il est fortement conseillé d'identifier le matériel de votre enfant à son nom.

Lors du service de garde, les enfants s'occuperont individuellement. Pour se faire, il est recommandé de leur fournir des crayons à colorier, des petits jouets ou autres passe-temps. Prendre note que le camp ne sera pas responsable des pertes et des bris de ceux-ci et que les jeux électroniques ne sont pas autorisés au camp.

CODE DE CONDUITE EN PISCINE

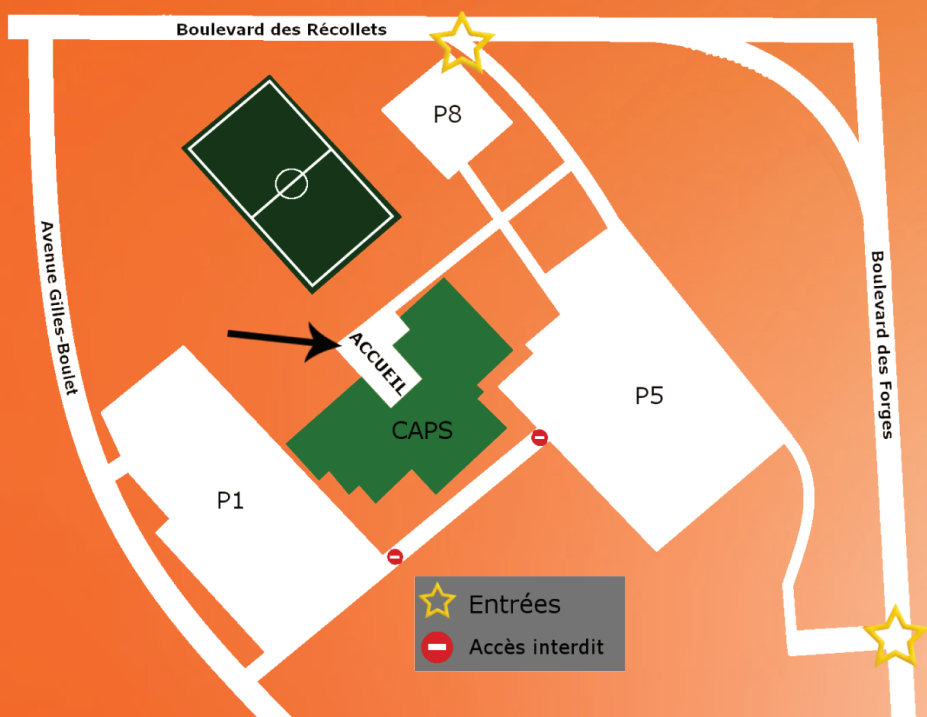
Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers, les baigneurs doivent respecter les règlements dictés par les sauveteurs. Le seul aide flottant permis est la veste de flottaison individuelle (VFI) qui est fournie gratuitement à la piscine. Les baigneurs doivent revêtir un maillot de bain qui est conçu spécifiquement pour la pratique d'activités aquatiques ainsi que porter un bonnet de bain (obligatoire). Prendre note qu'aucun prêt de bonnet de bain sera fait. Votre enfant doit donc avoir le sien avec lui pour participer à la baignade.

Lors de la première baignade, les sauveteurs procèdent à une évaluation de natation. Si l'évaluation n'est pas réussie, l'enfant devra porter une VFI pour les sorties à la piscine durant la semaine.

POLITIQUE DE CRÉDIT ET MODIFICATION D'HORAIRE

En cas d'annulation d'inscription par le client, il n'y a pas de remboursement ou de crédit. Toutefois, en cas d'annulation pour raison médicale appuyée par un avis du médecin, le solde peut être crédité ou remboursé au prorata des jours écoulés. Des frais administratifs de 15\$ seront également facturés.

PLAN DU CAMPUS



MINIPATS@UQTR.CA

CAPS.UQTR.CA

[f @CAMPMINIPATS](https://www.facebook.com/CAMPMINIPATS)

819 376-5254



Université du Québec
à Trois-Rivières

